

## 4AB - Examiner et corriger les épreuves du DELF : habilitation

Domaine	Durée	Format
Enseignement	30 heures	Présence

### Public

Cette formation s'adresse aux enseignants-formateurs de français langue étrangère, responsables pédagogiques, directeurs de centres, attachés de coopération, susceptibles d'intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF.

### Objectif général

La formation vise à permettre aux participants de développer les compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF (niveaux A1 à B2).

### Prérequis pédagogiques

Cette formation est ouverte prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice, mais également à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examineur-correcteur DELF.

Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :

- être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP, ...)
- ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de ProFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules / parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
- ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise. Les participants devront avoir au minimum le niveau immédiatement supérieur à celui visé par l'habilitation (exemple : avoir un niveau C1 pour pouvoir évaluer le niveau B2).

### Présentation

En amont de la formation, les participants seront amenés à réaliser un module introductif en ligne sur la plateforme FEI+ (environ 3 heures de formation) afin de découvrir France Éducation international, l'organisation du dispositif du DELF-DALF et les grands principes du CECRL (notions clés et descripteurs de compétence). Une fois ce module validé, ils devront également travailler en autonomie sur les descripteurs du niveau A1 (environ 40 minutes) avant la première séance.

Les dossiers seront fournis sous forme électronique. Les participants devront imprimer a minima les productions écrites, et les grilles d'évaluation (environ 50 pages noir et blanc).

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF-DALF.

Pour finir, ils s'approprient les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF.

A noter, deux tests pourront être réalisés en dehors des temps synchrones, pendant la formation (40mn) et après la formation (1 heure). Les participants pourront être amenés également à réaliser de courts travaux d'appropriation des descripteurs ou d'évaluation de productions à la maison.

### Modalités et conditions

Ce module de formation en présence est conçu selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques et d'analyse de cas pratiques.

Pour prétendre à l'habilitation, la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire.

À l'issue du stage, une attestation d'habilitation valable 5 ans sera délivrée à chaque participant, sur la base de modalités d'évaluation qui seront précisées en formation.

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier

partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants.

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

### Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

### Contenu prévisionnel

- Découvrir France Éducation international, l'organisation du dispositif et les différentes déclinaisons des diplômes DELF-DALF.
- Actualiser ses connaissances relatives au CECRL : distinguer les échelles de niveaux et discriminer les descripteurs de compétences.
- Pour chaque niveau, du A1 au B2 :
  - Analyser les descripteurs de compétence du CECRL et les spécifications du niveau.
  - Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale
  - Évaluer des épreuves de production écrite et orale.
- Effectuer le test d'habilitation pour chaque grand niveau A et B (ces tests pourront être proposés à la maison ou en présence selon le choix du formateur).
- Analyser et définir le rôle de l'examineur-correcteur.
- Analyser et évaluer une copie atypique.
- Échanger pour faire le bilan de la formation.